



Paris, le 9 novembre 2011

CNP Assurances et l'impact de la crise financière : les réponses à vos questions

Leader de l'assurance de personnes en France depuis vingt ans, notre métier d'assureur est de vous protéger, vous et vos proches. Dans un contexte difficile, la gestion prudente et rigoureuse de CNP Assurances révèle toute sa pertinence.

L'assurance vie reste-t-elle un placement sûr ?

En cette période d'incertitude sur les marchés financiers, l'assurance vie est et demeure un placement sûr.

- Pour les supports en euros, le capital acquis est garanti aux assurés, quelle que soit l'évolution des marchés. Cette garantie couvre non seulement le capital, mais aussi les intérêts acquis depuis l'ouverture du contrat. La solidité et la pérennité de CNP Assurances lui permettent d'assumer pleinement cette garantie.
- Les supports en unités de compte permettent d'investir sur les marchés financiers, tout en diversifiant votre épargne. Ils représentent en effet différentes classes d'actifs : actions, obligations, immobilier, fonds à capital garanti...

Pourquoi verser sur mon contrat maintenant alors que le contexte est instable ?

C'est dans les situations instables que l'on recherche de la sécurité : c'est justement ce qu'offre l'assurance vie à travers les supports en euros.

L'assurance vie est un outil de protection de votre avenir et de celui de vos proches. Dans ce cadre, les supports en euros garantissent la sécurité du capital. Ils peuvent également constituer une bonne base de repli de vos capitaux. Un contrat multisupport permet en effet d'arbitrer entre les supports en euros et les supports en unités de compte, et de profiter du potentiel des marchés financiers.

Outil souple et évolutif, l'assurance vie est un très bon moyen de préparer sa retraite et un outil inégalé d'organisation de sa succession et de transmission. Le contrat bénéficie d'une fiscalité spécifique et le montant des versements n'est pas plafonné.

Comment sont placés et gérés les actifs de CNP Assurances ?

CNP Assurances est reconnue pour sa gestion rigoureuse de l'actif/passif. Elle privilégie les investissements de long terme et porte en général les titres obligataires comptabilisés dans ses comptes jusqu'à leur maturité. Elle renforce en outre ses réserves dès que possible.

CNP Assurances a une forte tradition de diversification de son portefeuille d'actifs. Son portefeuille global est composé, à fin juin 2011, de 85 % d'obligations, dont la moitié en dettes souveraines de plus de 20 pays, de 9 % d'actions et OPCVM actions et de plus de 2 % d'immobilier. CNP Assurances investit également dans les forêts (elle est détentrice du premier parc forestier privé français avec 49 000 hectares) et dans les infrastructures, qui assurent des rentabilités de long terme.

Quel impact de la crise de la dette souveraine et de la baisse du marché financier sur CNP Assurances et sur mes contrats ?

L'exposition brute globale de CNP Assurances à l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et la Grèce ne représente qu'environ 10 % du total de ses actifs à fin juin 2011. Celle sur la Grèce, seule, ne représentait que 0,5 % du total des actifs.

En ligne avec l'accord européen de fin octobre 2011 et les recommandations des autorités de marché, CNP Assurances a effectué une dépréciation de 50 % sur l'ensemble de son exposition à la dette grecque, à fin septembre 2011.

Prendre des risques mesurés, et donc enregistrer certaines pertes, fait partie intégrante du métier d'un assureur de personnes, investisseur de long terme. Pour amortir les chocs, CNP Assurances a constitué progressivement des plus-values latentes et des réserves importantes sur l'ensemble du portefeuille. En 2010, CNP Assurances avait en outre renforcé son coussin de protection (Provision pour participation aux excédents (PPE) de 30 %.

La qualité du bilan de CNP Assurances et sa politique prudente et constante de constitution de réserves lui permettent d'absorber les pertes – dette grecque et baisse du marché.

Quoi qu'il en soit, CNP Assurances garantit la sécurité de votre capital placé sur les fonds en euros et les intérêts acquis.

Quels sont les atouts de CNP Assurances pour faire face au contexte économique actuel ?

- CNP Assurances est une entreprise pérenne et solide du secteur public, filiale à 40 % de la Caisse des Dépôts.
- CNP Assurances s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses quatre principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, l'Etat français, La Banque Postale et le Groupe BPCE).
- La politique de diversification de CNP Assurances (dans les produits, dans le portefeuille d'actifs gérés ainsi que dans les pays dans lesquels elle intervient) lui permet de maintenir son cap et d'assumer ses engagements envers ses assurés. Elle est présente sur l'ensemble des segments assurance vie, retraite, prévoyance, assurance emprunteur. Et elle réalise 19 % de son chiffre d'affaires à l'international, grâce notamment à ses filiales en Amérique du Sud, comme le Brésil.
- Les encours gérés par CNP Assurances continuent de croître régulièrement : + 5 % à fin septembre 2011, avec 285 Md€ (encours moyens hors PB différée). C'est un facteur important de stabilité de l'entreprise et un des moteurs du résultat.
- Marque de confiance des 14 millions de clients CNP Assurances en France, la collecte nette reste positive en France sur le troisième trimestre, avec un excédent de 665 M€ sur les trois derniers mois.
- Avec un taux de 151 % à fin septembre 2011 (y compris plus-values latentes, en Solvabilité I) la marge de solvabilité de CNP Assurances demeure à un niveau satisfaisant malgré le contexte difficile. Cela traduit la bonne solidité financière du Groupe. Le taux s'élève à 112 % hors plus-values latentes.
- Forte de plus de 150 ans d'expérience, CNP Assurances a prouvé sa capacité de résistance aux crises tout au long de son existence. Numéro 1 de l'assurance de personnes en France, elle a toujours fait face aux engagements pris envers ses assurés.